

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

06 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°23-2022

Objet : <i>Tarifs des missions</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	2
	Nombre de membres votants	14
	Date de la convocation : 25 novembre 2022	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président, Françoise VESPA, Christiane MAUGAIN, Véronique LAMBERT, Gérard DUCHENE, Alain CHOULOT, Geneviève MOREAU, Aline CALLEGHER, Jacqueline LAROCHE, Christian NOIR, Arielle BAILLY, Maurice HOFFMANN, Madame Chantal MARTIN.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Zora CHAFFARD-QOCHIH, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Frank STEYAERT (présent par liaison téléphonique pour le rapport n°2), Gérard FERNOUX-COUTENET, Régis CHOPIN, Raphaël PERRIN, Dominique CHAUVIN, Valérie DEPIERRE.

Pouvoirs : M. Frank STEYAERT a donné pouvoir à (excepté pour le rapport n°2) à Mme Françoise VESPA et M. Raphaël PERRIN a donné pouvoir à M. Gérard DUCHENE.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, et Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics.

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Considérant que, compte tenu du contexte inflationniste, il apparaît nécessaire d'augmenter les tarifs de certaines missions exercées par le Centre de Gestion,

Le Président et les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident, compte tenu du contexte inflationniste, d'augmenter les tarifs, à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :



Archivage		
	Tarif ½ journée	Tarif journée complète
	160 € 175 €	320 € 340 €
Secrétariat de mairie itinérant		
	Tarif ½ journée	Tarif journée complète
	150 € 160 €	300 € 320 €
Secrétariat du conseil médical		
Pour les collectivités non affiliées et affiliées volontaire		
Formation restreinte	100 € par dossier	
Formation plénière	175 € par dossier	
Pour le conseil régional et le CNFPT		
Formation restreinte	81 € par dossier	
Formation plénière	178 € par dossier	
Mise à disposition de personnel		
Salaire brut + cotisations patronales + 10% de frais de gestion		
Prévention (établissement du document unique d'évaluation des risques professionnels ; études ergonomiques)		
Tarif / heure	Tarif ½ journée	Tarif journée complète
35 € 40 €	250 € 260 €	500 € 530 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le

Le Président,

Clément PERNOT

